



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Transports sanitaires

Question écrite n° 43453

Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrere attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur la mise en cause des helistations en terrasse des centres hospitaliers. En l'absence de modification des dispositions reglementaires concernant les transports secondaires, et donc a legislation constante, le durcissement des modalites d'habilitation surprend. Il lui demande si la nation a la capacite d'augmenter les dotations versees aux hopitaux pour financer des extensions ou transformations d'helistation qui ne changent pas reellement les modalites de securite. Il suggere, si le budget de la sante en France comprenait des reserves inconnues a ce jour, ce qui rejouirait chacun et probablement le ministre lui-meme, d'autres utilisations des moyens de la collectivite.

Données clés

Auteur : [M. Bonnecarrère Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43453

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5262